



GV INFOS N°38  
3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2021

[Contact@asl-grandvillage.fr](mailto:Contact@asl-grandvillage.fr)  
Site : [www.asl-grandvillage.fr](http://www.asl-grandvillage.fr)

Bonjour à toutes et à tous,

Une période de vacances nous tend les bras, profitons de cet espace temps en espérant que cette liberté pourra perdurer. Tout d'abord un grand merci pour votre participation active aux décisions qui ont pu être prises lors des votes de notre Assemblée Générale Ordinaire. Nous espérons vivement que la prochaine sera plénière et pourra se dérouler comme à l'accoutumée en mars 2022.

Voici quelques informations concernant la vie de Grand Village :

1. Les déchets verts :

Renseignements pris auprès de Grand Paris Sud, le ramassage s'effectue normalement : bac à roulettes, sacs papier et 5 fagots ficelés dont la longueur ne doit pas dépasser 1.20m.

Ne sont pas acceptés :

- Terre, cailloux, palettes, bois de construction, souches d'arbres
- Végétaux présentés dans des sacs plastiques, les fagots non ficelés
- Fagots ficelés dont le diamètre est supérieur à 40 cm et la longueur supérieure à 1,20 m.

Si je n'ai pas assez de place dans mon bac, que faire ?

- Je peux emprunter le bac de mon voisin.
- Je peux réduire les branchettes de ma haie avec la tondeuse et les déposer au pied de mes arbustes. Il en est de même avec la tonte. Je réduirai ainsi l'arrosage et ce paillis constituera un engrais.

2. Les saules au bord du rû du Balory :

Certains spécimens trop âgés deviennent dangereux (chute pour partie sur la Rue d'Avon, ce samedi 26 juin). Nous allons procéder à quelques abattages et veiller à leur remplacement avec des espèces qui demanderont un entretien moindre. Pour information chaque campagne d'élagage des saules s'élève à 11000€. Nous devons en faire 2 sur 3 ans.

3. Dans les questions diverses, certains copropriétaires regrettent le manque de places de parking. Il devient maintenant indispensable que nous garions au moins un véhicule sur notre entrée charretière voire plus si nous disposons d'un garage.

Aucun sacrifice d'espace vert n'est pour le moment envisagé.

4. La modification des Statuts et Règlement : si nous voulons que Grand Village évolue en fonction des avancées technologiques (panneaux solaires, pompes à chaleur, climatiseurs), et que des modifications dans les Statuts soient présentées lors de la prochaine Assemblée Générale, des groupes de travail doivent se constituer.

Faites vous connaître auprès du secrétariat. Les membres du Bureau ne peuvent pas tout traiter par manque de temps et d'énergie. Cependant ils pourront vous aider (conseils, organisation...).

5. Amélioration du réseau électrique sur Vert Saint Denis puis dans un second temps sur Cesson par la société Enedis.

Actuellement lorsque le réseau disjoncte, c'est un grand secteur qui est impacté. Des fusibles relais vont être placés à peu près tous les 30m, dans la zone d'un mètre au bord de la chaussée, zone qui appartient aux communes dans le cadre de la rétrocession. Il est possible que ce boîtier soit placé dans votre haie.

De plus, la connexion EDF qui se trouve derrière le volet de votre porte d'entrée sera retirée et remplacée par un boîtier encastré de couleur blanche comme la façade. (RAL 9010 blanc pur).

Un personnel de cette société viendra à votre domicile pour vous informer des modalités et du calendrier de l'intervention.

6. Le secrétariat sera fermé du 19 juillet au 8 août inclus. Une permanence sera mise en place, pour les urgences uniquement, au 07 71 67 35 86.

Bonnes vacances à tous et toutes

Pour le Comité Syndical,  
La Présidente A. Schaaff Labaye

Association Syndicale Libre du groupe d'habitations « LE GRAND VILLAGE »

Siège social : ASGV- 1bis, rue de Jouarre – 77 240 Vert-Saint-Denis

☎ 01 60 65 49 93 - Siret 770 046 027 00015 – code APE 8110 Z